



ÉTAULES

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPALNombre de Conseillers :En exercice : 23Présents : 20Votants : 23L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI 16 JUILLET**le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20h30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, Maire**Date de convocation du Conseil Municipal : **09 juillet 2026****Présents :**BARRAUD Vincent, MOTARD Daniel, GAGNADRE Josselyne, COTTIN Pierre, BUREAU Nadia,
GAURIVEAUD Jean-Jacques, JEUNESSE André, DUJARRIC DE LAGARDE Irène, LEQUES Thierry, ARRIVÉ
Hervé, FATRAS Christian, de LACOUR SUSSAC Hugues, JOUINOT Sophie, BOUCHALAIS-COUZON
Cristelle, AUDEBERT Délizia, ROMPILLON Nelly, ULYSSE Karine, RECOUVREUR Anaïs, BAUDIT Mathis**Absents :** /**Absents avant donné pouvoir :** BOITIER Jean-Louis à BUREAU Nadia, ROHRIG Thomas à RECOUVREUR
Anaïs, ROBERT Nathalie à COTTIN Pierre

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Vincent BARRAUD, maire.

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire,
conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux
délibérations, votes et décisions.**Secrétaire de séance :**Le conseil municipal nomme par 23 voix Daniel MOTARD en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du
CGCT).**DE 076-2026/07-002 DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2**Le maire indique au conseil municipal qu'un remboursement de Collecteam a été titré à tort et qu'il
convient de régulariser ce dernier :**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6068 (011) : Autres matières et fournitures	-800,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices anté	800,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

AR Prefecture

017-211701552-20260724-DE076202607002-BF

Reçu le 24/07/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix POUR, 0 voix CONTRE,

0 ABSTENTION

- **VALIDE** les modifications budgétaires tel qu'exposées ci-dessus
- **AUTORISE** le maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD



Le secrétaire, Daniel MOTARD